

HONORAIRES DE TRANSACTIONS MAURICE GARCIN CARPENTRAS VENTOUX

Nos honoraires sont libres et fixés d'un commun accord entre les deux parties pour les fonds de commerces, pas de porte ainsi que les murs commerciaux et les terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf si une convention est précisée dans le mandat.

RIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0€ à 50 000€	5 000€ maximum
De 50 001€ à 100 000€	7 000€ maximum
De 100 001€ à 150 000€	8% TTC maximum
De 150 001€ à 300 000€	7% TTC maximum
De 300 001 à 500 000€	6% TTC maximum
Au-delà de 500 001€	5% TTC maximum
Garage de 0€ à 15 000€	2 000€ TTC maximum
Tarifs constructeurs	5% TTC maximum
Estimation, succession, donation	568€ TTC maximum